

Image not found or type unknown



Nationalité des étrangers par le travail

Par **kellou**, le **25/04/2008** à **09:37**

bonjour,

Est-il vrai qu'une loi de 2005 permettrait à un étranger, s'il travaille depuis au moins un an sur le territoire français et qu'il possède un CDI, de demander la nationalité française au préfet? Sous quelles conditions peut-on lui refuser?